

ASSEMBLEE DE CORSE

3 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 26 ET 27 JUIN 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

APPROVU DI U CONTU FINANZIARIU UNICU DI U
BUGETTU ANNESSU DI U LABORATORIU D'ANALISI DI
CISMONTE (2B) PER L'ESERCIZIU 2024

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU
BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE D'ANALYSES
CISMONTE (2B) POUR L'EXERCICE 2024

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Rapport CFU BA Labo 2B en annexe

Compte financier unique 2024

Laboratoire d'analyses Cismonte

Introduction

Les laboratoires d'analyses publics constituent des outils essentiels de la politique publique de sécurité sanitaire et font partie intégrante du dispositif de prévention des risques et de gestion des crises sanitaires.

A ce jour, la Collectivité de Corse dispose de deux laboratoires, qui exercent des missions différentes et complémentaires et sont activement engagés dans une démarche de fusion, de rationalisation des moyens et de développement économique et scientifique.

Pour accompagner cette démarche de fusion complexe, tout en garantissant la continuité du service, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'une durée totale de 14 mois, a été lancé en septembre 2024.

Le marché correspondant a été notifié le 4 mars 2025 au groupement Public Impact Management – Cabinet Valadou Josselin et Associés.

La prestation vise précisément à accompagner les activités des laboratoires d'analyse et à répondre aux enjeux de préfiguration d'un laboratoire territorial en impulsant une dynamique d'innovation en matière d'organisation et de fonctionnement des services dans une perspective d'harmonisation et d'amélioration du service et pour une meilleure rationalisation des moyens.

La première réunion de cadrage s'est tenue le 24 mars 2024 : la méthodologie a été instituée (cartographie des acteurs, planning, gouvernance). Un objectif de restitution d'un état des lieux complet et éléments de diagnostics sera rendu courant juillet 2025.

Concernant le laboratoire Cismonte plus spécifiquement, il réalise les contrôles officiels dans le domaine de la santé publique vétérinaire, hygiène alimentaire et chimie agroalimentaire, de la qualité de l'eau et de l'environnement pour la Corse.

En santé vétérinaire : Il contrôle la présence de larve de *trichinella* sur tous les porcs passés à l'abattoir de Ponte Leccia.

Par son expertise technique adaptée aux problématiques de terrain, il assure la prise en charge rapide des échantillons et la réalisation d'analyses en lien avec son agrément. Il participe à l'épidémiologie surveillance des élevages et de la faune sauvage (trichinellose, brucellose, zoonose...), à la détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risques par sa connaissance du contexte épidémiologique local grâce notamment aux moyens de diagnostic dont il dispose et à sa salle d'autopsie.

En hygiène alimentaire, le laboratoire réalise les analyses micro-biologiques et physico-chimiques sur les denrées alimentaires provenant des autocontrôles des particuliers, des entreprises de l'agro-alimentaire, du monde agricole (Chambre de l'Agriculture ...), des entreprises de salaison, les fromageries, la restauration collective, EHPAD, hôpitaux....

De plus, le laboratoire assure l'autocontrôle alimentaire de la majorité des crèches, des cantines scolaires ainsi que des collèges et lycées de la Haute-Corse et des abattoirs (SMAC...).

Il participe aux contrôles officiels de la DDETSPP (à la suite des inspections ou aux toxi-infections alimentaires collectives de la Haute-Corse).

En chimie agroalimentaire, il réalise les analyses physico-chimiques, analyses du vin et agronomiques (clémentines, pomelos, kiwi, prunes, huile, farine...).

Il contrôle en outre la teneur en eau des végétaux pour la DRONF participant ainsi à la lutte contre les incendies en Haute-Corse.

En matière de qualité de l'eau, il a en charge la réalisation des prélèvements et des analyses (les eaux de consommation, recherche Légionnelles).

Enfin, dans le domaine de l'environnement, le laboratoire assure les prélèvements air, prélèvements surfaces, prélèvements Aéro-biocontamination.

Le laboratoire Cismonte est agréé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour les analyses en santé animale.

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP2B) est un partenaire institutionnel du laboratoire Cismonte.

Le laboratoire assure enfin des astreintes le week-end ce qui permet de rendre des alertes les samedi, dimanche et jours fériés et d'être apte à intervenir en cas de besoin à la demande de réquisition préfectorale (TIAC, zoonose...).

Le compte financier unique 2024 du laboratoire d'analyses Cismonte s'établit en dépenses et en recettes selon le tableau ci-après :

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	432 280,34	2 779 045,00	3 211 325,34
	Recettes réalisées (1)	B	37 280,34	2 620 043,16	2 657 323,50
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	395 000,00	2 779 045,00	3 174 045,00
	Dépenses réalisées (1)	E	292 632,87	2 327 410,29	2 620 043,16
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-255 352,53	292 632,87	37 280,34
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-37 280,34	0,00	-37 280,34
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-292 632,87	292 632,87	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-292 632,87	292 632,87	0,00

I. Investissement

1 – Les dépenses

En 2024, le montant des dépenses totales d'investissement, constituées uniquement de dépenses réelles, s'élève à 292 632,87 €, en hausse de 119,67 %, soit +165 242,32 € par rapport à 2023 (PM : 133 215,65 €).

Chapitre Fonc.	Voté CP 2023	Réalisé 2023	Voté CP 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024	% Evol Réalisé 2023/2024
900	0,00	0,00	25 000,00	16 367,41	65,47%	
906	196 904,00	133 215,65	370 000,00	276 265,46	74,67%	107,38%
	196 904,00	133 215,65	395 000,00	292 632,87	74,08%	119,67%

Ces dépenses réelles d'investissement par chapitre nature se ventilent ainsi :

Chapitre Fonc.	Chapitre Nat.	Article Nat.	Article Nat. Libellé	Voté CP 2023	Réalisé 2023	Voté CP 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024	% Evol Réalisé 2023/2024
900	20 - Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	0,00	0,00	25 000,00	16 367,41	65,47%	
906	20 - Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	254,00	253,97	0,00	1 902,45		649,08%
906	20 - Immobilisations incorporelles	2051	Concessions et droits similaires	30 000,00	0,00	0,00	0,00		
906	21 - Immobilisations corporelles	21351	Bâtiments publics	59 746,00	53 079,00	60 000,00	47 013,00	78,36%	-11,43%
906	21 - Immobilisations corporelles	21578	Autre matériel technique	37 120,00	22 346,45	51 000,00	48 421,71	94,94%	116,69%
906	21 - Immobilisations corporelles	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	470,25	0,00	0,00		-100,00%
906	21 - Immobilisations corporelles	21828	Autres matériels de transport	54 904,00	54 903,33	20 000,00	13 685,98	68,43%	-75,07%
906	21 - Immobilisations corporelles	21838	Autre matériel informatique	13 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00%	
906	21 - Immobilisations corporelles	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 880,00	2 162,65	4 000,00	0,00	0,00%	-100,00%
906	21 - Immobilisations corporelles	2188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00		
906	23 - Immobilisations en cours	2313	Constructions	0,00	0,00	225 000,00	165 242,32	73,44%	
				196 904,00	133 215,65	395 000,00	292 632,87	74,08%	119,67%

- Mission de maîtrise d'œuvre et travaux de réalisation d'une extension de la salle d'autopsies animale dans les locaux du laboratoire (183 K€),
- Remplacement de la pompe à chaleur du bâtiment (36 K€),
- Travaux de réfection sous vide sanitaire (10 K€),
- Achat de matériels divers (centrifugeuse, sondes, diluflow elite, armoires de sécurité, laveur microplaque...) : 48 K€,
- Acquisition d'un véhicule C3 Blue HDi 100 BVM (13 K€).

2 – Les recettes

Les recettes d'investissement du laboratoire du Cismonte correspondent à l'affectation du résultat 2023 qui s'élève à 37 280,34€.

Chapitre Fonc.	Chapitre Nat.	Voté CP 2023	Réalisé 2023	Voté CP 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024	% Evol Réalisé 2023/2024
922	10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	37 280,34	37 280,34	100,00%	
		-	-	37 280,34	37 280,34	100,00%	

II. Fonctionnement

1 – Les dépenses

Au titre de l'exercice 2024, les dépenses totales de fonctionnement du laboratoire du Cismonte s'élèvent à 2 327 410,29 € et font uniquement apparaître des dépenses réelles et mixtes (PM : 2 154 594,51 € de DRF en 2023).

En progression de 8,02 %, soit +172 815,78 € par rapport à 2023, les dépenses réelles de fonctionnement par chapitre nature se ventilent ainsi :

Chapitre Fonc.	Chapitre Nature	Voté CP 2023	Réalisé 2023	Voté CP 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024	% Evol Réalisé 2023/2024
936	011 - Charges à caractère général	431 000,00	407 392,53	460 175,17	441 758,25	96,00%	8,44%
936	012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 744 200,00	1 734 035,02	1 920 813,00	1 883 158,88	98,04%	8,60%
936	65 - Autres charges de gestion courante	100,00	561,27	563,83	0,79	0,14%	-99,86%
936	67 - Charges spécifiques	0,00	273,44	0,00	0,00		-100,00%
943	65 - Autres charges de gestion courante	11 427,76	10 780,23	920,00	919,66	99,96%	-91,47%
945	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	1 552,02	1 552,02	1 573,00	1 572,71	99,98%	1,33%
		2 188 279,78	2 154 594,51	2 384 045,00	2 327 410,29	97,62%	8,02%

Les « charges à caractère général » constituent 19 % des dépenses réelles avec 442 K€, et sont en hausse de 8,44 % (+34 365,72 €). Ces dépenses concernent principalement des contrats de prestations de service pour les déchets biologiques et chimiques, des marchés de maintenance des matériels de laboratoire, l'achat des produits pharmaceutiques et chimiques, des fournitures et des consommables nécessaires au fonctionnement du laboratoire. Les prestations relatives aux essais inter laboratoire, les abonnements aux normes obligation COFRAC, les redevances annuelles COFRAC (Corte + Bastia) font aussi partie des dépenses réalisées en 2024.

Les frais de locations mobilières et immobilières, d'habillement et de formation des agents, les dépenses de flux (eau, électricité, chauffage...) sont également inclus dans les charges à caractère général.

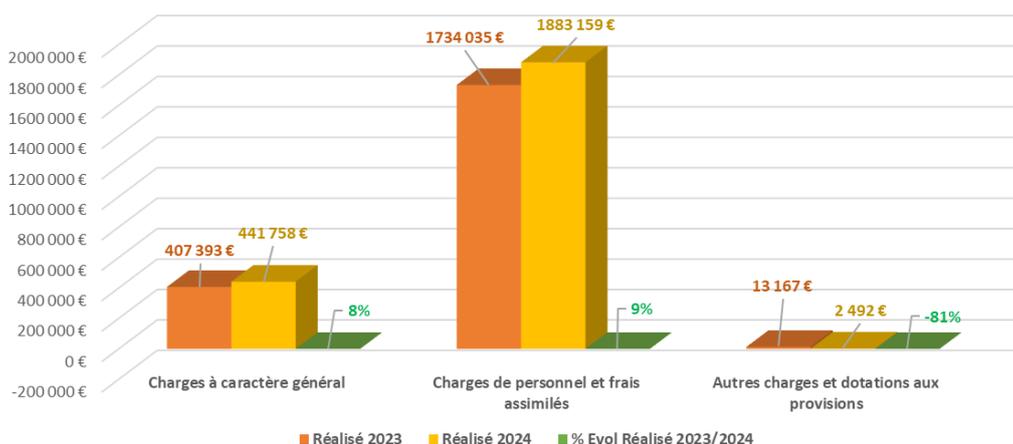
Les dépenses relatives aux « charges de personnel » qui représentent 1,883 M€ soit 81 % des dépenses réelles, ont progressé de 8,60 % par rapport à 2023 (+149 123,86 €).

Les autres charges représentent moins de 1 % des dépenses réelles de fonctionnement :

Les dépenses du chapitre « autres charges de gestion courantes » portent sur des créances admises en non-valeur. *L'admission en non-valeur a pour objet de constater l'irrecouvrabilité d'une créance. Il s'agit d'un purement comptable qui n'éteint pas la dette du redevable.* (920 €)

Le montant de 1 572,71 € a été inscrit en dépréciations de créances sur proposition du Payeur de Corse (chapitre nature 68). *Les dépréciations de créances ont pour objet de retracer comptablement le risque de non-recouvrement des créances concernées. Elles impactent le résultat et font l'objet de reprises quand le risque se réalise (irrecouvrabilité avérée) ou disparaît (recouvrement).*

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



2 – Les recettes

En 2024, les recettes réelles et mixtes de fonctionnement représentent un montant de 2 620 043,16 €, soit une augmentation de 14,52 % (+332 233 €) par rapport à l'année précédente (PM : 2 287 810,16 €).

Chapitre Fonc.	Chapitre Nature	Voté CP 2023	Réalisé 2023	Voté CP 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024	% Evol Réalisé 2023/2024
936	013 - Atténuations de charges 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses 74 - Dotations et participations 75 - Autres produits de gestion courante	2 381 365,14	2 283 991,52	2 777 492,00	2 618 491,14	94,28%	14,65%
945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 818,64	3 818,64	1 553,00	1 552,02	99,94%	-59,36%
		2 385 183,78	2 287 810,16	2 779 045,00	2 620 043,16	94,28%	14,52%

Les recettes par chapitre nature sont ventilées ainsi :

Chapitre Fonc.	Chapitre Nature	Voté CP 2023	Réalisé 2023	Voté CP 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024	% Evol Réalisé 2023/2024
936	013 - Atténuations de charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00		
936	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	600 000,00	703 958,27	651 285,00	790 530,00	121,38%	12,30%
936	74 - Dotations et participations	130 000,00	121 782,82	130 000,00	136 602,33	105,08%	12,17%
936	75 - Autres produits de gestion courante	1 650 365,14	1 458 250,43	1 996 207,00	1 690 533,81	84,69%	15,93%
936	77 - Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	825,00		
945	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 818,64	3 818,64	1 553,00	1 552,02	99,94%	-59,36%
		2 385 183,78	2 287 810,16	2 779 045,00	2 620 043,16	94,28%	14,52%

Les recettes réelles de fonctionnement par article nature sont détaillées de la manière suivante :

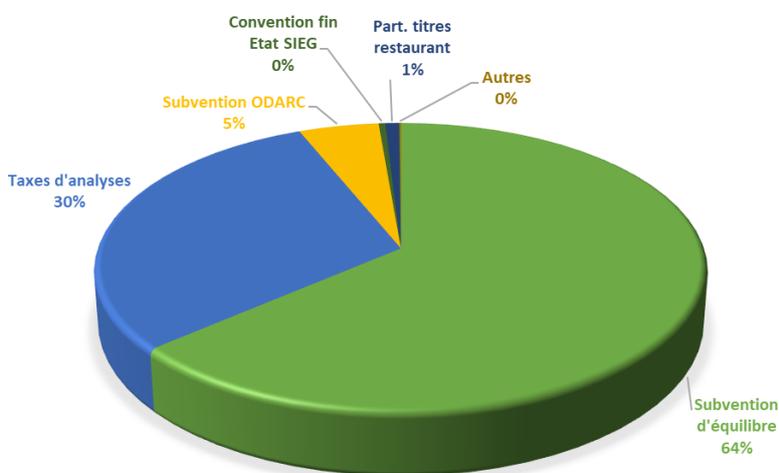
Chapitre Fonc.	Article Nature	Voté CP 2023	Réalisé 2023	Voté CP 2024	Réalisé 2024	% Réalisé 2024	% Evol Réalisé 2023/2024
936	6459 - Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00		
936	70641 - Taxes d'analyse	600 000,00	703 958,27	651 285,00	790 530,00	121,38%	12,30%
936	747888 - Autres dotations et participations (Subvention ODARC)	130 000,00	121 782,82	130 000,00	126 232,93	97,10%	3,65%
936	74718 - Autres dotations et participations (Conv Etat SIEG)	0,00	0,00	0,00	10 369,40		
936	75822 - Prise en charge du déficit du budget annexe à caractère administratif par le budget principal (subvention d'équilibre)	1 625 365,14	1 436 569,60	1 996 207,00	1 668 345,70	83,58%	16,13%
936	7584 - Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00	30,00	0,00	302,38		907,93%
936	75888 - Autres produits de gestion courante (Part. titres restaurant)	25 000,00	21 650,83	0,00	21 885,73		1,08%
936	773 - Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	0,00	0,00	825,00		
945	7817 - Reprises sur dépréciations des actifs circulants	3 818,64	3 818,64	1 553,00	1 552,02	99,94%	-59,36%
		2 385 183,78	2 287 810,16	2 779 045,00	2 620 043,16	94,28%	14,52%

Il conviendra de noter :

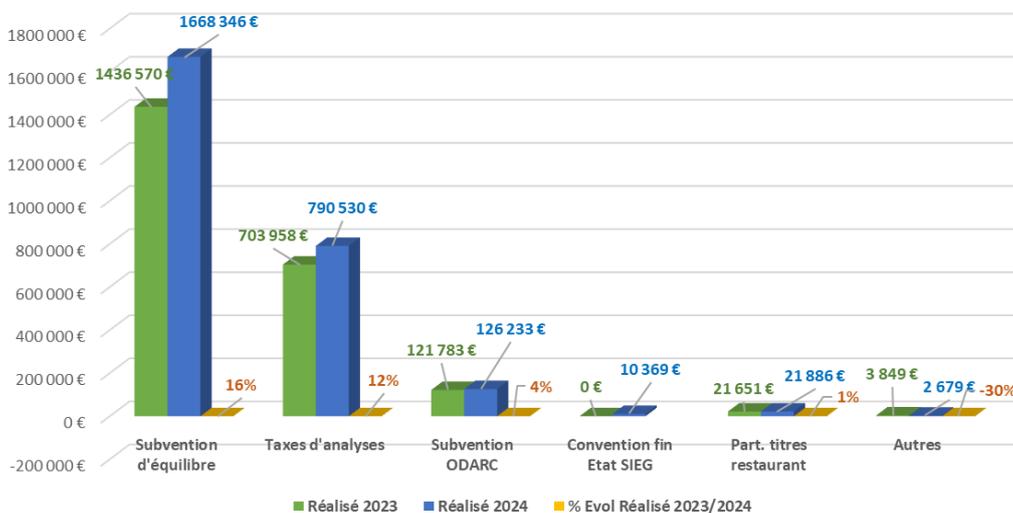
- Une augmentation de 12,30 % (+86 571,73 €) des recettes provenant des taxes d'analyses, soit 790 530 € par rapport à l'exercice 2023 (PM : 703 958,27 €) ;

- La subvention de l'ODARC d'un montant de 126 232,93 € (+3,65 %) versée au titre de l'aide à l'élevage corse aux frais d'analyses santé animale ;
- Le versement d'une compensation financière de 10 369,40 € au titre de la convention financière Etat/SIEG pour l'année 2024 relative à l'exécution du mandat de service d'intérêt économique général portant sur les analyses officielles au sens de l'article R.200-1 du code rural et la pêche maritime et sur les missions de service public dans les domaines de la santé animale et végétale, de la sécurité sanitaire des aliments et de l'épidémiologie ;
- Une majoration de 16,13 % de la subvention d'équilibre 2024 issue du budget principal de la CDC dont le montant s'est établi à 1 668 345,70 € (1 436 569,60 € en 2023) ;
- La participation de la Collectivité de Corse au financement des titres restaurant au bénéfice des agents du laboratoire d'un montant de 21 886 € sensiblement comparable à l'exercice 2023 (21 650,83 €).

RÉPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Evolution des recettes 2023/2024



III. Présentation des résultats

2024	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats 2023	Résultat cumulé 2024
Investissement	292 632,87	37 280,34	- 37 280,34	292 632,87
dont 1068		37 280,34	0,00	0,00
Fonctionnement	2 327 410,29	2 620 043,16	-	292 632,87
TOTAL BUDGET	2 620 043,16	2 657 323,50	- 37 280,34	-

Le résultat des comptes pour l'exercice 2024 est égal à **0 €**.